

Vos questions / nos réponses

canabis et neuro transmetteurs

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/12/2012 09:19

Bonjour,

Je suis éducatrice spécialisé auprès d'un public de jeunes autistes.

Actuellement je prend en charge un jeune qui consomme du cannabis de manière importante et régulière.

Suite à une conversation avec une personne sur le numéro d'accueil de votre service, j'ai posé une question concernant les effets dangereux quant à la consommation concernant ce jeune avec sa particularité d'autisme ; plus particulièrement je souhaiterai connaitre les effets de cette consommation sur les neuro transmetteur.

Je vous remercie pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Mise en ligne le 06/12/2012

Bonjour,

Nous pouvons vous renseigner synthétiquement sur les modes d'action connus du cannabis dans le cerveau mais nous ne serons pas en mesure d'approfondir sur la spécificité de ces modes d'action dans la situation particulière de l'autisme. Il semblerait que des études soient en cours.

Le 9 -THC (principe actif du cannabis) très lipophile (soluble), pénètre dans les membranes cellulaires, passe rapidement dans le sang pour aller se fixer sur les tissus de l'organisme riches en lipides et tout particulièrement au niveau du cerveau. Là, il se lie brièvement à des récepteurs baptisés récepteurs des cannabinoïdes CB-1. Ces récepteurs agissent dans différentes régions du cerveau :

- lobe frontal (décision d'action)
- noyau central (vision)
- hippocampe (apprentissage et mémoire, stress)
- cervelet (coordination motrice)
- moelle épinière (sensibilité périphérique, douleur)
- tronc cérébral (sommeil et éveil, régulation de la température, coordination motrice)
- thalamus (médiation des informations sensorielles, attention, émotions)

Si vous souhaitez approfondir, vous documenter plus précisément, vous pouvez vous rapprocher du CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) de votre département qui met à disposition du public un fond documentaire. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-Maritimes - CoDES 06

27 boulevard Paul Montel
Bâtiment Ariane
06200 NICE

Tél : 04 93 18 80 78

Site web : www.codes06.org

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

[Voir la fiche détaillée](#)